

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2021**  
**Commune de NANTON**

L'an deux mil vingt et un et le deux du mois de septembre, le conseil municipal s'est réuni au foyer rural de Nanton à 19h, sous la présidence de Mme Véronique DAUBY, Maire.

Date de convocation : 27 août 2021

Étaient présents : DAUBY Véronique, BOYEAUD Malorie, DE LAUNAY François-Xavier, DECHENAUD Cécile, DAVID François, GARROT Cédric, GILLOZ Denis, HAAS Didier, MANIEZ Mickael, MARCHANDIAU Perrine, PROTAT Estelle, TAMIZON Cedric

Étaient excusés : BENAS Nathalie (donne pouvoir à MANIEZ Mickaël), ROUSSEAU Elodie (donne pouvoir à GARROT Cédric), LACHAUX Fabien (donne pouvoir à HAAS Didier).

Secrétaire de séance : DAVID François

Ouverture de séance à 19h

Le compte-rendu du précédent conseil municipal du 2 juillet 2021 a été approuvé à l'unanimité.

**1/ Motion sur le contrat ONF / Etat :**

Pour suivre l'avis de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières) qui s'oppose au futur contrat entre l'ONF et l'Etat qui prévoit la baisse des effectifs de l'ONF et une augmentation de la participation des communes forestières, le Conseil Municipal constatant également une dégradation du service public forestier, vote à l'unanimité le refus de la signature de ce contrat.

**2/ RODP des Télécoms 2021 :**

La Redevance d'Occupation du Domaine Public des Télécoms 2021 s'élève à 692,17 €, et la somme de 657,28 € sera reversée au SYDESL, correspondant à la RODP 2020.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la somme de 692,17 € de RODP 2021.

**3/ Adhésion au contrat des risques statutaires du CDG 71 :**

Le contrat actuel avec CNP pour la couverture des risques statutaires prend fin le 31 décembre 2021. Le CDG 71 propose un nouveau contrat avec AG2R PREVOYANCE-GRAS SAVOYE pour la période 2022 – 2025. Le taux de cotisation sera de 4,82 % au lieu de 4,98 %, avec une franchise de 10 jours pour les agents affiliés au CNRACL et de 1,16% au lieu de 1,48% avec une franchise de 10 jours pour ceux à l'IRCANTEC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la couverture des risques statutaires des agents communaux pour la période 2022-2025 auprès de AG2R.

**4/ Modification du tableau des emplois :**

Madame le Maire propose de supprimer le poste d'adjoint administratif 24/35ème du tableau des emplois du fait de la promotion de Mme GUICHARD, secrétaire.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette modification du tableau des emplois.

**5/ Poste saisonnier :**

Madame le Maire propose la création d'un poste saisonnier de „cantonnier“ à 35h/ semaine, du 6 au 17 septembre 2021 pour faire face à la surcharge de travail liée à l'été.

Ce point a été voté à l'unanimité par l'assemblée pour la création du poste de saisonnier.

## 6/ Coupes de bois 2022 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le report de certaines coupes en 2023-2024, et l'ouverture d'une coupe d'affouage supplémentaire à Chalot en 2022 par sécurité.

Pour les affouages de Chalot 2021/2022, il est prévu un tirage au sort pour déterminer qui ira sur Vincelles ou Nanton, si le nombre des affouagistes est supérieur au nombre de parcelles restantes. Ces modalités seront précisées lors de l'inscription.

## 7/ Approbation du rapport de la CLETC :

Cette commission détermine le mode de calcul des attributions de compensation versées par la communauté de communes. Pour Nanton elles sont de -12 986,90 € depuis que nous avons transféré le transport scolaire.

Le Conseil vote à l'unanimité la validation du rapport de juin 2021 de la CLETC n'impliquant aucun changement.

## 8/ PLUi : Présentation du volet agricole du règlement :

Mme le Maire expose les différentes modalités et obligations dans les zones agricoles qui seront en vigueur dans le futur règlement du PLUi. Après de nombreux échanges, elle propose que chaque conseiller annote et transcrive les modifications à apporter dans leur hameau respectif.

## 9/ Approbation de l'APD pour les travaux de l'école :

Explication des nouveaux chiffrages des travaux en phase APD (avant projet définitif) et de ses variations, et présentation du tableau de financement proposé par l'ATD.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'APD qui s'élève à 383 000 € (hors option) pour les travaux de l'école.

Madame le Maire fait le bilan des offres financières qu'elle a reçu et des taux actualisés à septembre 2021.

Le conseil municipal choisi à l'unanimité la caisse des dépôts comme organisme prêteur, le taux est de 0,45% sur 15 ans pour un montant de 170 000 €.

## 10/ Questions diverses :

- Café-commerce : Après rencontre avec le propriétaire et les remarques sur le projet communal de rachat du fonds de commerce, le conseil maintient son offre d'achat.
- Stationnement à Chalot: Demande par un habitant de places de stationnement à Chalot en bas de la rue Adolphe Dechenaud, un constat sur place aura lieu par les élus
- Circulation à Vincelles : Après des remarques d'habitants de Vincelles sur la vitesse excessive des véhicules à l'entrée nord du hameau, il est envisagé de placer le radar pédagogique dans cette zone afin de limiter la vitesse excessive. Il est éventuellement prévu une rencontre avec les habitants s'ils le désirent.
- Sully : Il est soulevé la problématique d'un stationnement dangereux au niveau du stop vers le rétrécissement de la rue Saint Nicolas. Un marquage au sol sera apposé.
- Planning de la rentrée: La Commémoration du 4 Septembre 2021, à 17h, se fera en comité restreint du fait de la Covid. Il n'y aura pas de vin d'honneur sur place.
- Les élus font le point sur les besoins de réunion des commissions.
- Une prochaine journée citoyenne sera à étudier et à organiser

La séance est close à 22h 20

